

Date : 27 février 2025

Programme : Réduction des Risques Alcool

Contexte et enjeux

Décrire le contexte et les enjeux

La réduction des risques alcool est une pratique assez récente s'inscrivant dans la continuité des accompagnements de réduction des risques.

Il ne s'agit plus d'avoir pour objectif unique d'amener l'utilisateur dans un parcours de soin, mais d'adapter nos postures et nos accompagnements à ses besoins et ses priorités. Certains usagers ont connu des ruptures de parcours, d'aide, car dans une approche biomédicale, le seuil d'exigence était souvent trop élevé pour eux. Par ces pratiques, les facteurs d'exclusion étaient démultipliés. La pratique de réduction des risques permet globalement de co-construire avec la personne, un accompagnement au plus près de sa trajectoire de vie, de ses motivations, de ses habitudes et de son mode de vie.

Dans un environnement souvent contraint, il s'agit de pouvoir développer les pratiques permettant de ne plus stigmatiser par rapport à la consommation d'alcool. La consommation est une réponse à un besoin immédiat, et la réduction des risques alcool vise à intégrer la consommation d'alcool comme une composante à part entière de la vie de l'utilisateur, qui nécessite d'être régulée pour en contrôler les risques et les dommages. L'objectif premier est de pouvoir améliorer la qualité de vie de l'utilisateur, selon ses repères et ses conditions.

Cette démarche engage un changement de posture des professionnels accompagnant et un environnement plus inclusif. Cela peut interroger le rôle et le sens de l'intervention de l'accompagnant.

Cette formation vise à présenter la réduction des risques alcool comme concept mais aussi comme outil pragmatique de l'accompagnement des usagers.

Finalité de cette action de formation

Cette formation doit permettre de :

- Perfectionner des salariés déjà en poste
- Initier des salariés à une nouvelle activité
- Intégrer des nouveaux arrivants

Objectifs stratégiques, opérationnels et de formation (aptitudes et compétences visées)¹

Objectifs stratégiques

- Développer l'acceptabilité individuelle : comprendre la réduction des risques alcool, ses causes et ses conséquences
- Concentrer l'accompagnement dans une dynamique « de prendre soin de » plutôt que d'amener « vers le soin »
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie des usagers

Objectifs opérationnels (mesurables)

- Faire évoluer les représentations sur la réduction des risques
- Faire évoluer les postures des professionnels dans le cadre d'un accompagnement de réduction des risques
- Identifier les conditions de réussite de la mise en place d'un accompagnement de réduction des risques alcool
- Connaître et utiliser les outils de la réduction des risques alcool

Objectifs pédagogiques de la formation

A l'issue de la formation seront capables de comprendre les leviers de la mise en place d'une RDRA, d'en identifier les conditions de réussite et de travailler la mise en place RDRA (sous un angle institutionnel, professionnel et individuel)

¹ Une aptitude est une capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Une compétence est une capacité avérée de mettre en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des dispositions

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53_ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation

Caractéristiques de la formation dispensée

Public ciblé par la formation

- Qui est le public ciblé ? professionnels accompagnant des publics sujets à des conduites addictives alcool
- Y a-t-il des pré-requis ? professionnels accompagnant des publics sujets à des conduites addictives alcool

Session(s) prévisionnelle(s)

- Nombre de stagiaire par session : 8 à 15 participants par groupe
- Durée de chaque session en heures : 14 heures
- Calendrier des différentes sessions : à définir
- Lieu(x) des sessions : à définir
- Contacts

CMSEA Centre des Wads
2 Place des Paraiges
57000 METZ
Direction.wads@cmsea.asso.fr
03 87 75 15 28

Dispositif pédagogique

Module 1 : Questionner vos représentations _ 1h30

Ce module a pour but d'explorer et de déconstruire les perceptions courantes de l'alcool dans notre société. Nous aborderons comment ces représentations influencent les comportements et attitudes envers la consommation d'alcool. À travers des discussions, des études de cas, et des activités interactives, vous découvrirez les multiples facettes de l'alcool et ses impacts sur différents aspects de la vie quotidienne.

Ce module est une étape fondamentale pour comprendre la complexité des enjeux liés à l'alcool et débiter notre parcours vers une approche plus informée et nuancée.

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Quizz, mises en situation, groupes de travail

Module 2 : Contextualisation de l'alcool dans notre société 2h30

Ce module vise à explorer et à contextualiser le rôle et l'impact de l'alcool dans différents aspects de notre société. Nous examinerons les représentations culturelles et sociales de la consommation d'alcool, ainsi que son influence sur les comportements individuels et collectifs. À travers des discussions approfondies, des analyses de cas et des activités interactives, ce module vous fournira des perspectives clés pour comprendre la place complexe et souvent ambivalente de l'alcool dans le tissu social.

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Quizz, mises en situation, groupes de travail

Module 3 : Les principes de la réduction des risques alcool 3 h

Dans ce module, nous plongerons au cœur des principes fondamentaux de la Réduction des Risques et Dommages associés à la consommation d'alcool. Nous aborderons des stratégies clés pour une approche plus humaine et efficace de la gestion de la consommation d'alcool. Ce module est essentiel pour enrichir vos compétences et élargir votre compréhension des approches modernes en alcoologie.

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Quizz, mises en situation, groupes de travail

Module 4 : Mettre en place un politique de réduction des risques alcool 3.5 h

- L'importance de l'adaptation dans la mise en place d'une stratégie RDRA : adapter aux contextes organisationnels et aux usagers
- Sortir de la catégorisation des consommations et de leur évaluation par les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé
- Intervenir par une pratique pragmatique prenant en compte les usages de la personne en réponse à ses besoins immédiats dans son environnement de vie.

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53_ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation

- Une pratique centrée sur l'approche expérientielle : prise en compte des besoins, des priorités et des ressources de la personne, adéquatation culture d'accueil institutionnel et RDRA

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Quizz, mises en situation, groupes de travail

Module 5 : Sécuriser l'environnement juridique 3.5h

- Faire évoluer son environnement juridique pour mettre en œuvre une réduction des risques alcool
- Les principes et les lois en matière de RDRA
- Faire évoluer son règlement intérieur
- Retours d'expériences et de pratiques _ Mickaël Balandier

Modalités d'évaluation des connaissances et validation des acquis

Quizz, mises en situation, groupes de travail

Modalité de formation : en salle ou en distanciel sur demande

Contraintes techniques

Prévoir une salle en présentiel avec un TBI ou vidéo projecteur

Un ordinateur avec accès internet en distanciel

Devis sur demande

Un minimum d'un mois est nécessaire pour mettre la formation en place après validation du devis

Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

SIEGE SOCIAL : 47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01 - Tél. 03 87 75 40 28 - Fax 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr

Registre des Associations : Vol IX – n°53_ N° SIRET : 775 618 689 00 290

Mission reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°96 – DRLP/1 – 220 du 05.06.1996

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44570385457. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Certifié Qualiopi sous le numéro QUA22030130. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie Action de Formation